



ALPES FORMATIONS

FORMATION INITIALE DES ÉLUS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

POUR LES ENTREPRISE DE + 50 SALARIÉS

OBJECTIFS

- Décrire les rôles, missions, droits et devoirs du CSE en matière de SSCT
- Connaître les droits et obligations en matière de SSCT
- Appliquer des méthodes et outils de la prévention des risques professionnels
- Appréhender une démarche de prévention des RPS et de la QVCT
- Développer et appliquer la prévention dans son entreprise
- Adapter les missions du CSE à son entreprise

PROGRAMME

LES POUVOIRS ET PRÉROGATIVES DU CSE

- Les enjeux économiques et sociaux, la composition du CSE
- Les attributions du CSE en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail
- Les registres obligatoires, les consultations, les règles de fonctionnement
- Les acteurs internes et externes au CSE

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CSE

- La fréquence des réunions du CSE
- L'ordre du jour des réunions du CSE
- Préparation des réclamations, le déroulement des réunions
- L'engagement de l'employeur, le compte rendu des réunions du CSE
- Obligation de discrétion et de confidentialité des élus

LES MOYENS ALLOUÉS AU CSE

- Le local du CSE, le panneau d'affichage des élus
- Les communications numériques des élus
- La liberté de circulation des élus, les heures de délégation des élus
- Le droit spécifique à la formation des élus
- Les ressources et outils des élus
- Comment bien communiquer avec les salariés et agents



PUBLIC

Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis



DURÉE ET PARTICIPANTS

5 jours (35 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



04 76 55 60 38

alpesformations.fr

contact@alpesformations.fr

ALPES FORMATIONS

Adresse : 5, Rue Alphonse Bouffard Roupé - Bat D - 38500 VOIRON

SAS au capital de 1 000 € - RCS Grenoble

Siret : 977 467 695 00010 - TVA intracommunautaire : FR74977467695



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ALPES FORMATIONS

FORMATION INITIALE DES ÉLUS DU CSE EN MATIÈRE DE SSCT

POUR LES ENTREPRISE DE + 50 SALARIÉS

PROGRAMME suite

LES ASPECTS JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE SSCT

- Le contexte réglementaire et les évolutions de la réglementation
- Les notions de responsabilités civile et pénales, la délégation de pouvoir
- Le périmètre de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- La définition de la notion prévention des risques professionnels
- La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Trajet, les statistiques nationales et du secteur
- d'activités, les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)
- Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Les méthodes d'analyse d'un accident du travail.
- Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ? et l'adapter à son entreprise.
- Les situations de travail
- Le travail réel et le travail prescrit
- Identification et évaluation des dangers et risques de son entreprise.

LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Analyse et évaluation des risques, enquête et analyse d'accidents, visites SSCT du CSE dans votre entreprise.

LES RPS et la QVCT

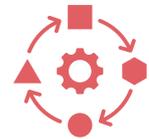
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation active et participative
- Quiz, études de cas, jeux, échanges d'expériences
- Mises en situation
- Mise en application dans l'entreprise
- Évaluation des acquis (questionnaire)



PUBLIC

Membre du Comité Social et Économique (CSE) titulaire ou suppléant



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis



DURÉE ET PARTICIPANTS

5 jours (35 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation



04 76 55 60 38

alpesformations.fr

contact@alpesformations.fr

ALPES FORMATIONS

Adresse : 5, Rue Alphonse Bouffard Roupé - Bat D - 38500 VOIRON

SAS au capital de 1 000 € - RCS Grenoble

Siret : 977 467 695 00010 - TVA intracommunautaire : FR74977467695

